Programme des zones frontalières d'Afrique Centrale

Officier de sécurité pour le Programme de consolidation de la paix au TCHAD et Cameroun

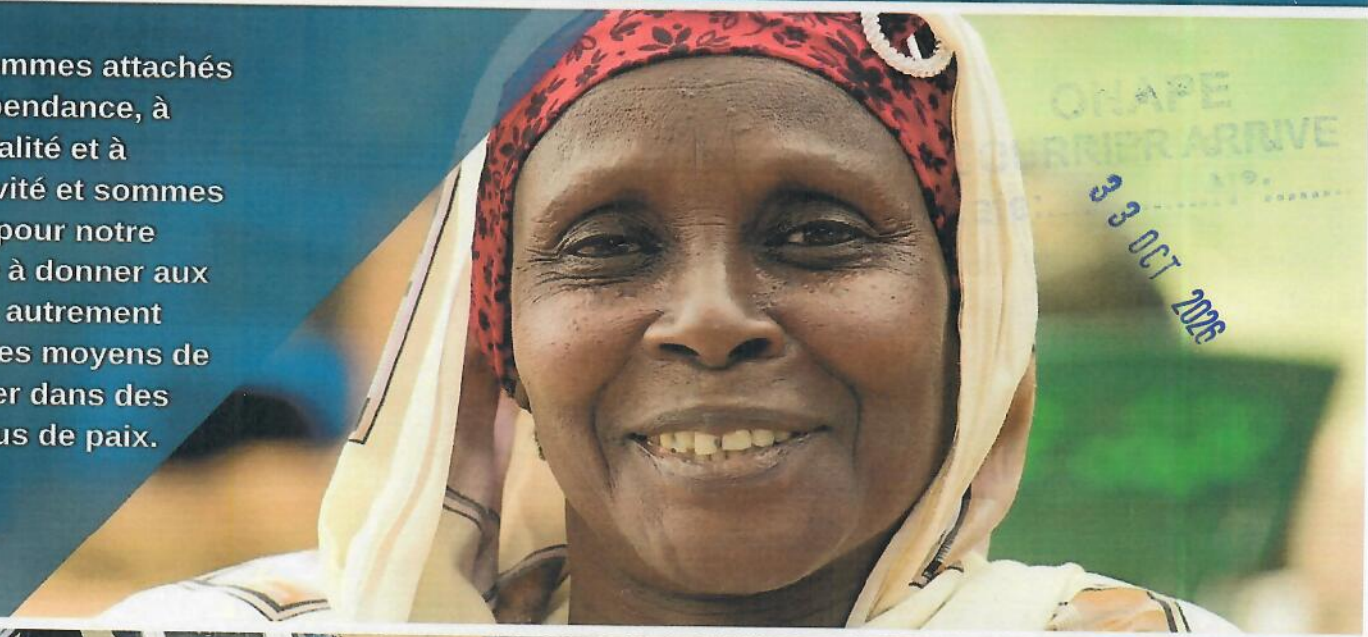
VISA OFFRE D'EMPLOI
concordis
BUILDING RELATIONSHIPS FOR SUSTAINABLE PEACE
0776
2026

CE QUE NOUS FAISONS

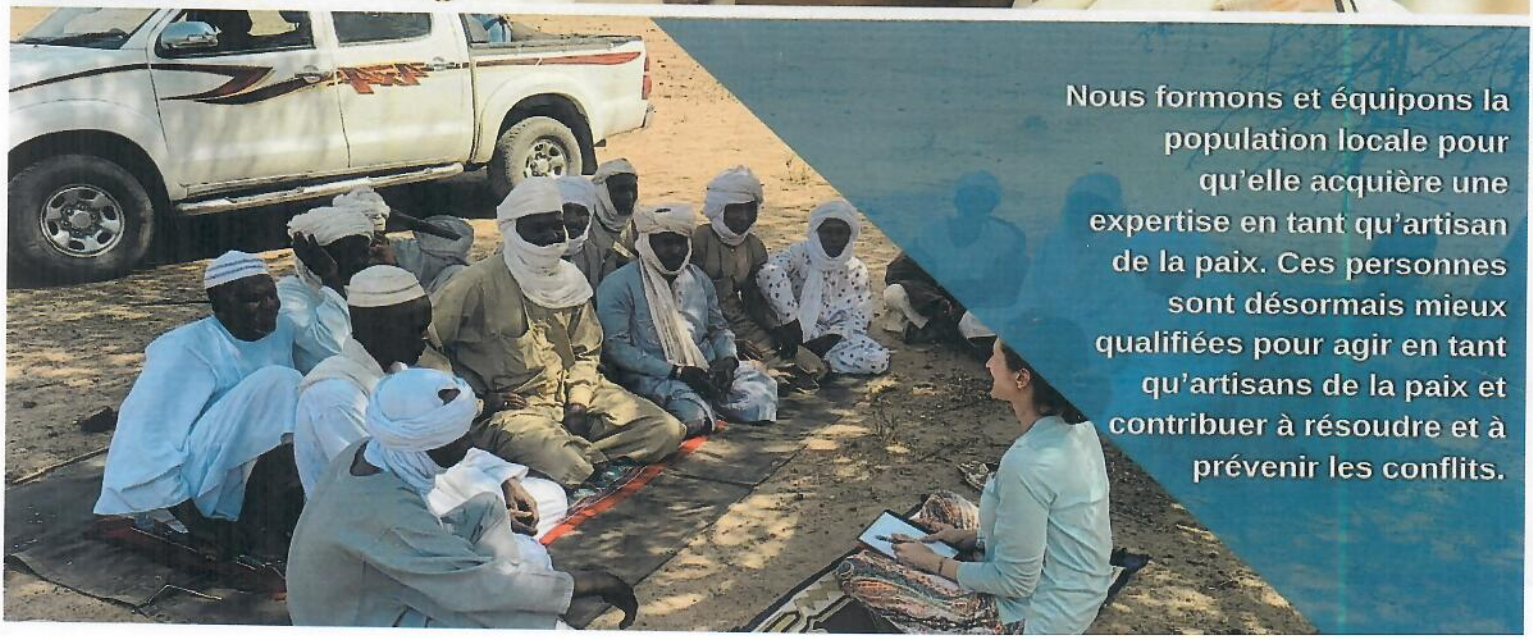


Nous promouvons une paix durable en facilitant les discussions entre les personnes divisées par le conflit, en renforçant la confiance et en leur permettant d'identifier des solutions mutuellement acceptables aux causes profondes du conflit.

Nous sommes attachés à l'indépendance, à l'impartialité et à l'inclusivité et sommes connus pour notre capacité à donner aux groupes autrement exclus, les moyens de s'engager dans des processus de paix.



ONAPE
ARRIVÉE
30 OCT 2026



Nous formons et équipons la population locale pour qu'elle acquière une expertise en tant qu'artisan de la paix. Ces personnes sont désormais mieux qualifiées pour agir en tant qu'artisans de la paix et contribuer à résoudre et à prévenir les conflits.

À propos de Concordis International

Concordis travaille aux côtés de ceux impliqués ou affectés par des conflits armés, les aidant à trouver des solutions qui s'attaquent aux causes profondes des conflits et contribuent à une paix et un développement économique durables.

Vision, Mission et Valeurs

Vision

Notre vision est que chaque communauté touchée par un conflit armé dispose des ressources dont elle a besoin pour gérer le conflit de manière pacifique.

Mission

- Établir des **relations de confiance** avec les personnes impliquées ou affectées par un conflit armé.
- Faciliter les **conversations difficiles** entre des personnes appartenant à des factions opposées.
- Permettre aux populations de trouver des **solutions réalisables** qui s'attaquent aux causes profondes des conflits et contribuent à une paix durable et à un développement économique pour un **bénéfice mutuel**.
- Inclure **les femmes** ainsi que les hommes, ceux qui font partie des groupes armés ainsi que ceux qui ont choisi de ne pas prendre les armes, les gouvernements nationaux ainsi que la société civile.
- **Laisser un héritage** de mécanismes durables permettant de gérer pacifiquement les futurs conflits.

Valeurs

Nous nous engageons en faveur d'une justice transformatrice et de la consolidation de la paix, soutenus par les valeurs de Concordis :

- **Humilité** – nous reconnaissons que nous n'avons pas toutes les réponses, qu'il existe différentes manières de traiter et de résoudre les conflits, et que notre contribution devrait s'inscrire dans le cadre d'un large engagement d'un certain nombre de personnes et d'organisations.
- **Impartialité** – nous agissons de manière consciemment non partisane.
- **Inclusivité** – nous promouvons la participation active à nos dialogues de personnes représentant autant de courants d'opinions ou d'intérêts que nécessaire. Nous travaillons de manière créative pour donner la parole aux personnes et aux groupes qui autrement pourraient être marginalisés en raison de leur sexe, de leur âge ou de leur origine ethnique.

Dans l'exercice de ses fonctions, dans ses relations avec son personnel et en matière de gouvernance et de financement, Concordis :

- Agit avec honnêteté, intégrité et transparence et encourage la responsabilité.
- Priorise le bien-être de toutes les personnes impliquées dans ses opérations, tant le personnel que les bénéficiaires.
- S'engage consciemment avec les femmes comme avec les hommes, valorise la diversité et reconnaît la dynamique sexospécifique des conflits.
- Est professionnel et respectueux des autres, reconnaissant l'importance d'établir des relations.

Informations sur le Programme Zones Frontalières d'Afrique Centrale :

L'objectif du programme est de prévenir et d'atténuer l'impact des conflits locaux dans les zones frontalières de la République centrafricaine (RCA), du Cameroun, du Tchad et de Darfour, au Soudan. Les quatre pays dépendent fortement des activités agro-pastorales, notamment de la transhumance transfrontalière : le mouvement saisonnier du bétail à travers les frontières à la recherche de bons pâturages.

Le programme de quatre ans vise à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et des conflits en Afrique centrale, en particulier celles associées à la pratique de la transhumance, en améliorant la résilience des communautés transfrontalières, en renforçant la sécurité locale et frontalière et en promouvant le dialogue local, la résolution des conflits et la coopération transfrontalière.

Le programme s'appuie sur le travail que Concordis mène avec les communautés locales en RCA et au Soudan depuis plus de dix ans et qu'il a récemment été invité par les représentants locaux à étendre aux zones frontalières du Tchad et du Cameroun.

Le programme a trois objectifs spécifiques :

1. Gérer les conflits agro-pastoraux des zones frontalières en mettant en place et/ou en soutenant des mécanismes communautaires locaux de prévention et de gestion des conflits, avec la participation active des femmes et des jeunes.
2. Réduire les actions illégales et les conflits agro-pastoraux dans et autour des zones protégées (y compris les parcs nationaux) près de la frontière en établissant des partenariats de travail efficaces entre les gestionnaires de ces zones et les acteurs locaux.
3. Renforcer la gouvernance locale transfrontalière et contribuer aux dialogues locaux et de haut niveau autour de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix.

Les activités du programme comprendront :

1. Études de consultation pour comprendre les besoins des communautés locales et identifier les facteurs de conflit.
2. Renforcer ou établir des Groupes de conseils locaux pour la prévention et la gestion des conflits et pour renforcer la résilience des communautés locales.
3. Des ateliers pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et identifier les moyens de transformer les conflits.
4. Formation des gestionnaires d'aires protégées, y compris des parcs nationaux, et des communautés locales qui utilisent les zones en matière de résolution des conflits et de médiation pour leur permettre d'identifier et de résoudre les tensions et les conflits autour de l'utilisation des parcs.
5. La facilitation des accords transfrontaliers, en s'appuyant sur le succès des accords existants, notamment les Lois d'Engagement entre les autorités locales de la RCA et du Tchad.

La nature de ce programme régional fait que l'approche changera en fonction des nuances locales du conflit. Cette flexibilité sera essentielle au Tchad et au Cameroun, où les activités devront peut-être être adaptées avec agilité en réponse à un contexte en évolution rapide.

Informations sur le Rôle :

Titre du poste : Officier de sécurité pour le Tchad et le Cameroun

Lieu d'affectation : N'Djamena

Statut du poste : Poste national

Type et durée du contrat : Contrat à durée déterminée de 12 mois, renouvelable (avec période d'essai)

Lien hiérarchique : Placé(e) sous la supervision du Responsable Pays Tchad/Cameroun

Rémunération : Salaire très compétitif

Lieu d'affectation et éligibilité : Le poste est basé à N'Djamena, Tchad, et est exclusivement réservé aux candidats de nationalité tchadienne. Aucune indemnité de relocalisation ne sera accordée.

Déplacements : Des déplacements peuvent être requis au sein du Tchad et du Cameroun avec les équipes, sous réserve des évaluations de sécurité et de l'approbation de la direction.

Objet du poste

L'Officier de sécurité pour le Tchad et le Cameroun est chargé de garantir la sécurité du personnel et de contribuer à la mise en œuvre sûre des programmes de Concordis. Il assure le suivi de la situation sécuritaire, analyse les risques, facilite les déplacements et les missions sur le terrain, maintient les procédures de sécurité et informe les équipes des menaces éventuelles.

Il collabore avec les différents services de l'organisation afin d'intégrer la sécurité dans les activités, tout en favorisant une approche fondée sur la compréhension du contexte local, les relations avec les communautés et la sensibilité aux conflits.

Toutefois, il conseille la direction sur les risques et les mesures d'atténuation, sans prendre seul les décisions stratégiques concernant la politique de sécurité, la suspension des programmes ou l'évacuation du personnel, sauf délégation expresse. Les décisions finales relèvent de la direction autorisée.

Fonctions et responsabilités :

1. Suivi et analyse du contexte sécuritaire

- Assurer une veille continue des évolutions politiques, sécuritaires, humanitaires, criminelles, sociales et des conditions **d'accès** susceptibles d'affecter le personnel, les partenaires, les actifs et les activités programmatiques de Concordis.
- Maintenir une compréhension actualisée des dynamiques de conflit dans l'ensemble des zones d'intervention de Concordis, notamment l'évolution de la présence des groupes armés, les tensions locales, les conflits intercommunautaires, les déplacements de populations,

l'accessibilité routière, les postes de contrôle, les manifestations, la criminalité et toute autre menace pertinente.

- Produire des analyses sécuritaires concises, pratiques et orientées vers la prise de décision à l'intention de la direction, plutôt que de se limiter à la diffusion d'informations brutes.
- Identifier les menaces émergentes, les tendances et les indicateurs d'alerte précoce, puis les communiquer sans délai au Responsable Pays ainsi qu'aux responsables concernés.
- Distinguer clairement les informations vérifiées, les informations crédibles mais non confirmées, les rumeurs et les spéculations.
- Maintenir une base de données structurée relative aux incidents de sécurité et à l'évolution du contexte.
- Analyser les tendances et schémas observés dans les incidents signalés afin d'identifier les évolutions du niveau de risque et leurs implications pour les programmes.
- Préparer des rapports et mises à jour sécuritaires réguliers, comprenant des recommandations pour l'adaptation des opérations et des activités.
- Fournir, lorsque nécessaire, des analyses relatives à la sécurité et à l'accès pour appuyer la planification des programmes, les évaluations, l'élaboration des propositions et les discussions de gestion.
- Assurer le suivi des développements affectant les principaux axes de déplacement des programmes ainsi que les zones dans lesquelles le personnel de Concordis mène des activités d'engagement communautaire.
- Suivre les évolutions saisonnières, politiques, militaires et communautaires susceptibles d'accroître les risques sécuritaires.

2. Évaluation des risques sécuritaires

- Réaliser des évaluations des risques sécuritaires pour les bureaux de Concordis, les zones de mise en œuvre des programmes, les itinéraires de déplacement, les ateliers, les missions sur le terrain et toute autre activité opérationnelle.
- Maintenir et mettre à jour périodiquement les évaluations des risques propres à chaque localisation.
- Évaluer les menaces, les vulnérabilités, leur probabilité d'occurrence, les impacts potentiels ainsi que les mesures d'atténuation existantes.
- Recommander des mesures d'atténuation proportionnées, conciliant la sécurité du personnel, l'accès aux programmes et les impératifs opérationnels.
- Réaliser des évaluations des risques avant les missions dans des zones à risque élevé ou peu familières.
- Appuyer les responsables de programme dans l'intégration des considérations sécuritaires à la planification des activités.
- Examiner les implications sécuritaires des grands événements communautaires, des conférences de paix, des activités intercommunautaires et de toute autre activité de programme sensible.
- Identifier les risques liés aux perceptions politiques, aux affiliations communautaires, aux dynamiques des groupes armés, aux profils du personnel ou à la visibilité des programmes.
- Veiller à ce que les évaluations prennent en compte le genre, le handicap et tout autre facteur susceptible d'influencer différemment la vulnérabilité du personnel.

3. Sécurité des déplacements du personnel et des missions de terrain

- Maintenir un système efficace de suivi des déplacements du personnel pour les missions sur le terrain et les voyages professionnels.

- Examiner les déplacements de terrain proposés et fournir des conseils sécuritaires avant le départ.
- Vérifier les conditions des itinéraires, les postes de contrôle pertinents, les contraintes d'accès, les dispositions en matière de communication et les options de contingence avant chaque mission.
- Assurer une communication régulière avec les équipes en déplacement conformément aux procédures de pointage (check-in) convenues.
- Signaler immédiatement tout pointage manqué ou toute autre préoccupation liée aux déplacements, conformément aux procédures établies.
- Tenir à jour les registres des déplacements du personnel.
- Coordonner étroitement avec les collègues de la logistique concernant les véhicules, les chauffeurs, le carburant, les équipements de communication et toute autre exigence liée aux déplacements sur le terrain.
- Veiller à ce que les chauffeurs reçoivent les briefings sécuritaires appropriés et comprennent les procédures relatives aux déplacements et à la gestion des incidents.
- Appuyer les évaluations des itinéraires et identifier, lorsque nécessaire, des itinéraires alternatifs plus sûrs.
- Maintenir et tester périodiquement les systèmes de communication d'urgence utilisés par les équipes de terrain.
- Conseiller la direction lorsque l'évolution de la situation sécuritaire nécessite le report, la modification ou l'annulation des déplacements.
- Assurer une liaison étroite avec l'Équipe de Suivi Sécuritaire afin de garantir que tous les déplacements du personnel sont correctement communiqués et suivis, et que les appareils Garmin ainsi que tout autre équipement de suivi approuvé sont opérationnels, utilisés correctement et gérés conformément aux procédures de Concordis.

4. Sensibilisation à la sécurité et préparation du personnel

- Assurer des briefings d'intégration obligatoires en matière de sécurité à l'intention de tout le personnel nouvellement recruté, des visiteurs, des consultants et du personnel expatrié.
- Fournir des briefings préalables au déploiement et aux déplacements pour le personnel se rendant dans les zones d'intervention des programmes.
- Veiller à ce que le personnel comprenne les procédures de sécurité applicables, les responsabilités en matière de signalement, les protocoles de communication et les dispositifs d'urgence.
- Organiser régulièrement des séances de remise à niveau en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire.
- Élaborer des consignes de sécurité simples, pratiques et adaptées aux réalités du terrain, afin de permettre aux équipes de les appliquer dans leurs activités quotidiennes.
- Veiller à ce que le personnel comprenne l'impact potentiel de son comportement, de ses communications et de sa conduite en public sur l'acceptation communautaire et la sécurité de l'organisation.
- Fournir des briefings sur les risques liés aux postes de contrôle, aux détentions, aux troubles civils, aux échanges de tirs, aux incidents routiers, à la criminalité ainsi qu'à toute autre menace pertinente dans le contexte d'intervention.
- Organiser, lorsque cela est approprié, des exercices de simulation et des tests des procédures de sécurité.
- Maintenir à jour les registres relatifs aux briefings sécuritaires et aux formations dispensées au personnel.

5. Gestion et signalement des incidents de sécurité

- Maintenir des procédures claires et efficaces de signalement des incidents de sécurité.
- Recevoir, vérifier et documenter les incidents de sécurité impliquant le personnel, les activités des programmes, les biens de l'organisation ou les zones d'intervention.
- Informer immédiatement le Responsable Pays ainsi que le Responsable des Opérations de tout incident grave lié à la sécurité.
- Appuyer la direction lors de la gestion des incidents de sécurité en fournissant des informations vérifiées, en assurant le maintien des communications et en coordonnant les mesures opérationnelles convenues.
- Tenir à jour des registres détaillés des incidents ainsi que des actions de suivi entreprises.
- Contribuer aux revues post-incident à la suite d'événements sécuritaires majeurs afin d'évaluer la réponse apportée et d'identifier les enseignements tirés.
- Identifier les leçons apprises et recommander, lorsque nécessaire, des modifications des procédures et des dispositifs de sécurité.
- Garantir la confidentialité et la discrétion dans le traitement des incidents de sécurité impliquant le personnel ou les communautés.
- Appuyer la préparation et la conservation de la documentation requise pour les assurances, les rapports organisationnels ou toute autre procédure formelle faisant suite à un incident.

6. Plans et procédures de gestion de la sécurité

- Appuyer le Responsable Pays dans la mise à jour, le maintien et la révision périodique du Plan de gestion de la sécurité pour le Tchad et le Cameroun
- Veiller à ce que les procédures de sécurité applicables aux bureaux et aux opérations de terrain demeurent pratiques, adaptées et en adéquation avec l'évolution du contexte.
- Maintenir et mettre à jour les procédures opérationnelles standard (SOP) pertinentes, notamment celles relatives à :

 - déplacements du personnel ;
 - communications ;
 - signalement des incidents ;
 - urgences médicales ;
 - relocalisation du personnel ;
 - mise en veille sécuritaire (hibernation) ;
 - évacuation ;
 - contrôle d'accès aux bureaux ;
 - gestion des visiteurs ;
 - incidents impliquant des véhicules ;
 - détention ou arrestation de membres du personnel ;
 - troubles civils et mouvements de contestation ;
 - perte des moyens de communication.

- Veiller à ce que l'ensemble des procédures soient clairement documentées, régulièrement révisées et communiquées aux équipes concernées.
- Contribuer à l'amélioration continue des procédures de sécurité en fonction des leçons apprises, des incidents signalés et de l'évolution de l'environnement opérationnel.
- S'assurer que les plans d'urgence et les procédures de gestion de crise restent adaptés aux risques identifiés et aux réalités opérationnelles du contexte local.

7. Accès et acceptation

- Appuyer la direction dans la compréhension de la manière dont Concordis, son personnel et ses programmes sont perçus par les communautés, les autorités et les autres acteurs pertinents.
- Identifier les risques émergents liés à l'acceptation pouvant affecter la sécurité du personnel ou l'accès aux programmes.
- Travailler en étroite collaboration avec les Responsables de la Consolidation de la Paix et le personnel des programmes afin de garantir que les décisions sécuritaires s'appuient sur une connaissance approfondie des communautés.
- Soutenir, lorsque cela est autorisé, un dialogue sensible aux conflits avec les autorités locales, les leaders communautaires et les autres interlocuteurs pertinents.
- Maintenir des réseaux appropriés liés à la sécurité, sans compromettre l'impartialité ni l'indépendance de Concordis.
- Veiller à ce que les équipes de programme comprennent les risques réputationnels potentiels découlant des associations, du langage utilisé, de la visibilité, des moyens de transport, des lieux de rencontre ou de l'engagement avec certains acteurs.
- Conseiller les équipes sur la manière dont les activités des programmes peuvent être perçues dans des environnements politiquement ou socialement sensibles.
- Aider la direction à distinguer les exigences sécuritaires réelles des restrictions inutiles susceptibles de compromettre l'accès aux programmes.

8. Réseaux d'information sécuritaire

- Établir et entretenir des relations professionnelles avec les plateformes de sécurité des ONG, les mécanismes de coordination humanitaire, les contacts communautaires et d'autres sources d'information fiables et pertinentes.
- Participer, lorsque cela est autorisé, aux réunions de coordination sécuritaire pertinentes.
- Maintenir des relations de travail professionnelles avec les autres organisations opérant dans les zones d'intervention de Concordis.
- Recouper les informations à travers plusieurs sources avant de recommander des décisions opérationnelles majeures.
- Maintenir un réseau structuré de contacts couvrant les différentes zones d'intervention des programmes.
- Veiller à ce que les relations de partage d'informations restent conformes aux principes d'impartialité, de confidentialité et aux obligations de sauvegarde (safeguarding) de Concordis.

9. Sécurité des bureaux et des installations

- Réaliser périodiquement des évaluations de sécurité des bureaux de Concordis.
- Examiner et maintenir les dispositifs de sécurité physique des bureaux et installations de Concordis, notamment les systèmes de contrôle d'accès et les procédures de gestion des visiteurs (registre des visiteurs, vérification d'identité, enregistrement des entrées et sorties, restrictions d'accès aux zones sensibles), la sécurité périmétrique, l'éclairage, les serrures et le contrôle des clés, les sorties de secours et les itinéraires d'évacuation, les équipements et procédures de sécurité incendie, les systèmes de communication. Identifier les vulnérabilités et recommander des mesures correctives adaptées et réalistes.
- Recommander des améliorations proportionnées lorsque des faiblesses ou vulnérabilités sont identifiées.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour des consignes de sécurité et des instructions de poste destinées aux gardiens.
- Veiller à ce que les informations relatives aux contacts d'urgence et aux procédures d'évacuation soient visibles, accessibles et régulièrement mises à jour.

- Appuyer la réalisation périodique des vérifications relatives à la sécurité incendie et à la préparation aux situations d'urgence.

10. Intégration de la sécurité dans les programmes

- Participer aux réunions de planification des programmes lorsque des considérations liées à la sécurité ou à l'accès sont pertinentes.
- Fournir des conseils en matière de sécurité lors de la préparation d'ateliers, de conférences, de dialogues communautaires et d'évaluations de terrain.
- Appuyer les responsables de programme dans l'identification des risques sécuritaires avant l'approbation des activités.
- Veiller à ce que la sécurité ne soit pas considérée comme une fonction opérationnelle distincte, mais intégrée à la mise en œuvre des programmes en collaboration avec les équipes concernées.
- Fournir des analyses et recommandations sécuritaires lors de l'ouverture de nouvelles zones d'intervention ou de l'extension géographique des programmes.
- Contribuer à l'évaluation de la nécessité d'adapter les modalités de mise en œuvre des programmes en fonction de l'évolution des conditions sécuritaires.
- Conseiller sur le choix des lieux de réunion, le calendrier des déplacements, la composition des équipes et les dispositifs de communication lorsque cela est nécessaire.

11. Sensibilité aux conflits et principe de « Ne pas nuire »

- Appliquer une approche sensible aux conflits dans toutes les analyses, recommandations et décisions relatives à la sécurité.
- Éviter toute pratique sécuritaire pouvant involontairement renforcer des perceptions d'alignement politique, militaire, ethnique ou communautaire.
- Collaborer avec les équipes de programme afin de comprendre l'impact des dynamiques locales de conflit sur la sécurité du personnel et l'accès aux communautés.
- Reconnaître que les informations liées à la sécurité peuvent être politiquement sensibles et les traiter avec la discrétion requise.
- S'abstenir de relayer ou reproduire des allégations non vérifiées concernant des communautés, des groupes armés ou des individus.
- Évaluer les effets potentiels des mesures de sécurité sur la confiance des communautés et l'acceptation des programmes.
- Promouvoir des comportements impartiaux, respectueux et adaptés au contexte parmi l'ensemble du personnel.

12. Appui à la gestion des ressources humaines et au bien-être du personnel

- Appuyer les Ressources Humaines et la direction dans l'évaluation des considérations sécuritaires liées au recrutement et au déploiement du personnel.
- Veiller à ce que les nouveaux employés comprennent pleinement les exigences et attentes en matière de sécurité avant toute affectation sur le terrain.
- Conseiller la direction lorsque le profil de certains membres du personnel peut présenter des vulnérabilités particulières dans le cadre de missions spécifiques.
- Appuyer la mise en place de dispositions sécuritaires appropriées pour le personnel expatrié et les visiteurs.

- Collaborer avec les Ressources Humaines de manière appropriée et sensible lorsque des incidents affectent le bien-être du personnel.
- Garantir la confidentialité des préoccupations et informations relatives à la sécurité du personnel.
- Encourager le signalement rapide des menaces, actes de harcèlement, intimidations ou autres préoccupations sécuritaires.

13. Préparation aux urgences et plans de contingence

- Maintenir à jour les plans de préparation aux situations d'urgence.
- Veiller à ce que les fournitures d'urgence, les équipements de communication et les ressources de contingence fassent l'objet de contrôles réguliers.
- Soutenir la planification des mesures de relocalisation temporaire, de mise en veille sécuritaire (*hibernation*) ou d'évacuation lorsque les circonstances l'exigent.
- Maintenir à jour les coordonnées du personnel et les informations d'urgence en coordination avec les Ressources Humaines.
- Tester périodiquement les chaînes de communication et les mécanismes de notification d'urgence.
- Maintenir une connaissance actualisée des options de référencement médical et d'évacuation sanitaire disponibles.
- Participer à la planification de scénarios en cas de détérioration significative de la situation sécuritaire ou des conditions d'accès.

14. Documentation et rapports

L'Officier de sécurité sera responsable de la tenue à jour des documents et registres suivants :

- Le suivi sécuritaire quotidien, lorsque nécessaire ;
- Les mises à jour sécuritaires hebdomadaires ;
- Les analyses sécuritaires mensuelles ;
- La base de données des incidents de sécurité ;
- Le registre de suivi des mouvements du personnel ;
- Les registres relatifs aux briefings et formations en sécurité ;
- Les évaluations des risques par localisation ;
- Les évaluations des itinéraires et axes de déplacement ;
- L'annuaire des contacts d'urgence ;
- La base de données des réseaux et contacts de sécurité ;
- Les registres des équipements de sécurité ;
- Le Plan de gestion de la sécurité (Security Management Plan) et les procédures opérationnelles standard (SOP) associées ;
- Le registre mensuel de suivi des actions de sécurité.

Qualifications essentielles et compétences requises

Formation et expérience : Être titulaire d'une licence (Bachelor) en gestion de la sécurité, études sur la paix et les conflits, relations internationales, sciences politiques, gestion des risques, études humanitaires ou dans une discipline connexe, et justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines de la sécurité, de l'accès humanitaire, des opérations

humanitaires, de l'analyse des conflits ou dans un domaine similaire, acquise dans des contextes fragiles ou affectés par les conflits.

2. Connaissance du contexte : Excellente compréhension des dynamiques politiques, sécuritaires et des conflits au Tchad et au Cameroun.

3. Analyse sécuritaire et évaluation des risques : Capacité démontrée à recueillir, vérifier et analyser les informations sécuritaires, à réaliser des évaluations des risques et à formuler des recommandations claires, pratiques et adaptées.

4. Appui opérationnel en matière de sécurité : Expérience avérée dans l'appui aux opérations de terrain, à la gestion des déplacements du personnel et à la réponse aux incidents dans des environnements opérationnels complexes.

5. Sensibilité aux conflits et sécurité humanitaire : Bonne compréhension des principes de sensibilité aux conflits, de l'approche « ne pas nuire » et des approches fondées sur l'acceptation dans la gestion de la sécurité des ONG.

6. Réseautage et gestion de l'information : Capacité à développer et entretenir des réseaux professionnels d'information, ainsi qu'à gérer des informations sensibles avec discrétion et dans le respect de la confidentialité.

7. Communication et formation : Excellentes compétences en communication écrite et orale, incluant la capacité à rédiger des rapports de sécurité et à dispenser des briefings et formations en matière de sécurité.

8. Organisation et gestion documentaire : Solides compétences organisationnelles permettant de maintenir des registres de sécurité précis, une documentation rigoureuse et des systèmes de reporting efficaces.

9. Jugement et efficacité personnelle : Capacité à travailler de manière autonome, à faire preuve d'un jugement sûr, à résoudre les problèmes de manière proactive et à conserver son calme sous pression.

10. Développement des relations : Excellentes aptitudes relationnelles et capacité à établir des relations de travail efficaces avec les collègues, les partenaires, les représentants communautaires et les autres parties prenantes.

11. Compétences techniques et linguistiques : Maîtrise des applications Microsoft Office et des outils de communication numérique, ainsi qu'une excellente maîtrise de l'arabe et une bonne connaissance pratique de l'anglais.

12. Valeurs et engagement : Adhésion aux principes de Concordis en matière d'impartialité, d'inclusion, d'intégrité et de respect, ainsi qu'une disponibilité à effectuer régulièrement des déplacements dans les zones d'intervention des programmes lorsque les conditions sécuritaires le permettent.

Atouts souhaités :

- Expérience de travail au Tchad/Cameroun
- Maîtrise de la langue Française et arabe
- Expérience pratique et/ou formation en gestion de la sécurité en ONG.

Dossiers de candidature :

- Un CV actualisé portant au moins les coordonnées de référence pour les trois derniers postes occupés;
- Une lettre de motivation adressée à la Responsable Pays de Concordis International Tchad/Cameroun (2 pages maximum) détaillant vos expériences clés ;
- Une copie des diplômes et attestations;
- Une copie des certificats de travail en lien avec le poste;
- Une copie de la pièce d'identité nationale ou du passeport en cours de validité;
- Une copie de la carte ONAPE

NB :

- Les dossiers de candidature sont envoyés à l'adresse suivante : hr@concordis.international
- La date limite de soumission des candidatures est fixée au **06 Novembre 2026.**
- Les dossiers de candidature doivent OBLIGATOIREMENT être nommés comme suit: **OFFICIER SECURITE TCHAD/CAMEROUN 2026**
- Le recrutement pour ce poste se fait de manière continue. Concordis International se réserve le droit de lancer la procédure de sélection avant la date de clôture de l'offre.

Processus de sélection :

Toutes les candidatures soumises recevront une réponse automatique accusant réception mais nous regrettons de ne pas pouvoir engager de correspondance individuelle avec les candidats non retenus.

Informations complémentaires :

Pour plus d'informations sur Concordis International, veuillez consulter notre site internet à l'adresse suivante www.concordis.international

Déclaration d'égalité :

Concordis International s'engage à traiter toutes les personnes de manière égale et avec respect, quels que soient leur âge, leur handicap, leur sexe, leur race, leur religion ou leurs convictions, ou leur orientation sexuelle. Nous encourageons activement l'égalité et la diversité et nous cherchons à recruter des personnes de tous âges, sexes, ethnies et origines pour soutenir notre mission de consolidation de la paix.

Fait à N'Djamena le 22 Octobre 2026

Cece Bienvenu LAMAH
Responsable Administration, Finance et Logistique

INTERNATIONAL
concordis

SOLIDIFIER DES RELATIONS POUR UNE PAIX DURABLE
RESPONSABLE FIN, HR & LOGS (TCHAD)